APJB
REPUBLIQUE DU BENIN
Fraternité-Justice-Travail

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2016-030 DU 11 FEVRIER 2016
portant nomination de Monsieur **Metossin Philippe HOSSOU** en qualité de Conseiller technique au Sport du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

Vu la loi n° 90-32 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;

Vu la loi organique n° 2010-05 du 03 septembre 2010 fixant la liste des hauts fonctionnaires de l'Etat dont la nomination est faite par le Président de la République en Conseil des Ministres ;

Vu la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;

Vu la proclamation, le 29 mars 2011 par la Cour Constitutionnelle, des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 13 mars 2011 ;

Vu le décret n° 2015-370 du 18 juin 2015 portant composition du Gouvernement ;

Vu le décret n° 2012-191 du 03 juillet 2012 fixant la structure type des Ministères ;

Vu le décret n° 2012-338 du 02 octobre 2012 portant modalités d'application des articles 3 et 10 de la loi n° 2011-20 du 12 octobre 2011 portant lutte contre la corruption et autres infractions connexes en République du Bénin ;

Vu le décret n° 2012-421 du 06 novembre 2012 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;

Sur proposition du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 21 novembre 2015,

D E C R E T E :

Article 1er : Monsieur **Metossin Philippe HOSSOU** est nommé Conseiller technique au Sport du Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs.

Article 2 : L'intéressé doit prendre toutes les dispositions diligentes pour faire la déclaration de son patrimoine dans les quinze (15) jours calendaires au plus tard à compter de la prise et de la fin de ses fonctions conformément à la loi.

Article 3 : Le présent décret qui abroge toutes dispositions antérieures contraires, prend effet pour compter de la date de prise de fonctions de l'intéressé et sera publié au Journal Officiel de la République du Bénin.

Fait à Cotonou, le 11 fevrier 2016

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Dr Boni YAYI

Le Ministre d'Etat Chargé de l'Economie, des Finances
et des Programmes de Dénationalisation,

Komi KOUTCHE

Le Ministre de la Jeunesse, des Sports et Loisirs,

Safiou Idrissou AFFO

AMPLIATIONS : PR 6 ; AN 2 ; CC 2 ; HAAC 2 ; HCJ 02 ; MJSL 02 ; MEEFPD 02 ; AUTRES MINISTERES 27 ; SGG 4 ; INSAE 4 ; DGB-MEF-DGDDI-DGID 5 ; BN-DAN-DDL 3 ; GCONB-DCCT 2 ; IGAA-IGF 2 ; UAC-FASEG- ENEAM 3 ; INTERESSE 01 ; JORB 01.